



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

coronavirus

Question au Gouvernement n° 833

Texte de la question

CORONAVIRUS

M. le président. La parole est à Mme Geneviève Gaillard, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

Mme Geneviève Gaillard. Ma question s'adresse à madame la ministre des affaires sociales.

Madame la ministre, la péninsule arabique est le foyer d'un coronavirus qui, selon l'Organisation mondiale de la santé, a touché trente-huit personnes depuis le mois de septembre 2012 ; vingt d'entre elles sont décédées.

Un ressortissant français ayant résidé à Dubaï l'a contracté. Son voisin de chambre au centre hospitalier de Valenciennes a lui aussi été touché. Nos deux concitoyens sont désormais suivis au centre hospitalier régional universitaire de Lille.

Samedi 11 mai, à l'occasion d'une visite sur le terrain, vous avez mesuré les efforts de la communauté hospitalière pour suivre ces deux patients. Dans ce contexte, les autorités françaises ont pris les mesures sanitaires et administratives utiles pour contenir l'avancée du virus. Une enquête épidémiologique avait été lancée à la suite de la confirmation, le 7 mai, du premier cas d'infection touchant le patient qui avait voyagé à Dubaï. Quelque cent vingt-quatre personnes au total avaient été identifiées en vue d'investigations. Cette enquête a été étendue aux personnes ayant été en contact avec le deuxième malade.

Néanmoins, la vigilance et la précaution ne doivent pas laisser la place à l'affolement et à la panique, dans un paysage médiatique de plus en plus soumis aux contraintes de l'instant et du sensationnel. Le Gouvernement a adopté des mesures déterminées et efficaces pour contenir l'avancée du virus. Tout est donc mis en oeuvre pour gérer au mieux l'apparition de ce coronavirus en France. Il est donc important de rassurer, de bien communiquer, mais je vous demande, madame, de nous dire quelles mesures ont d'ores et déjà été prises pour protéger les Français d'une contamination. Quelles sont les mesures que vous prônez pour la gestion de cette crise ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales et de la santé.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales et de la santé*. Madame la députée Geneviève Gaillard, vous l'avez dit, deux malades sont aujourd'hui en réanimation au CHU de Lille, atteints par le nouveau coronavirus.

Je veux bien évidemment, tout d'abord, assurer leur famille et leurs proches, en mon nom et au nom du Gouvernement, de notre solidarité et de notre soutien dans cette épreuve difficile. Et je veux adresser mes remerciements aux équipes soignantes, pour leur engagement auprès de ces patients.

Ma mobilisation, comme celle des autorités sanitaires, reste aujourd'hui totale. La vigilance reste de mise, mais il ne faut pas céder à l'affolement et vous l'avez fort bien dit.

Plusieurs mesures ont été prises. D'abord, des enquêtes épidémiologiques sont réalisées pour que tous ceux qui ont été au contact des deux malades soient avertis des mesures de précaution qu'ils doivent respecter : ils sont en contact quotidien avec les équipes de l'Institut national de veille sanitaire. Ensuite, un numéro vert a été mis en place qui a reçu jusqu'à mille appels hier et qui permet de répondre aux préoccupations et aux interrogations de nos concitoyens. Enfin, des conseils aux voyageurs ont été apposés dans les aéroports et sont distribués à ceux qui se rendent au Moyen-Orient.

Mme Claude Greff. Bravo, c'est nouveau ça !

Mme Marisol Touraine, *ministre*. C'est en effet au Moyen-Orient que se trouve l'origine du virus. Il est donc

recommandé de respecter certaines règles d'hygiène et de ne pas entrer en contact avec des animaux. Une coopération internationale intense s'est engagée afin que nous puissions trouver l'origine de ce virus. Madame la députée, le Gouvernement est pleinement mobilisé. (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [Mme Geneviève Gaillard](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (1^{re} circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 833

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [15 mai 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [15 mai 2013](#)